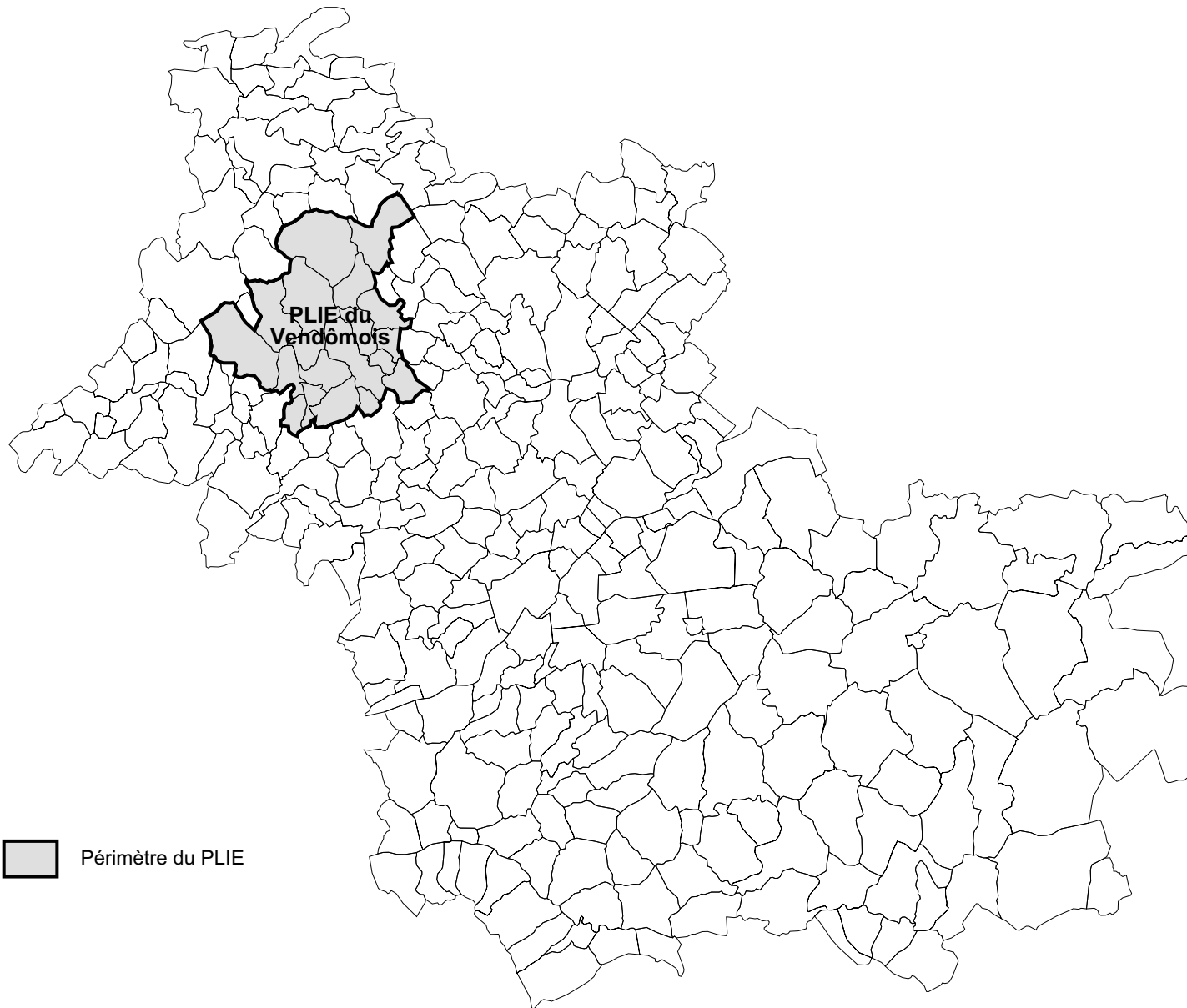



Plan Local Pluriannuel pour l'Insertion et l'Emploi (PLIE)



 Périmètre du PLIE

Initiateur : commune, ou regroupement de communes, accompagnés et soutenus par l'Etat.

Date : apparition sous forme d'expérimentation à partir de 1990 - repris et renforcé par la loi d'orientation du 29 juillet 1998 relative à la lutte contre l'exclusion. Depuis 1994, les PLIE sont cofinancés par le Fonds Social Européen et les collectivités.

Structures porteuses du PLIE du Vendômois : Communauté du Pays de Vendôme, Communauté du Vendômois Rural et la commune de Villiers-sur-Loir.

Objectif : renforcer, dans un territoire donné, la cohérence et l'efficacité des diverses politiques d'insertion, pour améliorer l'accès à l'emploi des femmes et des hommes confrontés à une exclusion durable du marché de l'emploi.

Principe : plateforme partenariale qui mobilise, au niveau local, acteurs institutionnels, financeurs et partenaires opérationnels en contact avec les publics concernés, ainsi que les entreprises. Le PLIE vise à faciliter l'insertion et l'accès à l'emploi en proposant :

- un accueil, une orientation et une aide à la recherche d'emploi,
- un emploi d'insertion qualifiant rémunéré sur la base du SMIC horaire,
- une formation adaptée à la situation de chacun,
- un accompagnement social individualisé.

Le PLIE peut contribuer à la création de structures d'insertion, de Groupements d'Employeurs pour l'Insertion et la Qualification (GEIQ), de clubs d'entreprises, ou apporter un soutien aux dispositifs d'aide à la création d'entreprise et d'ingénierie financière, mais également aux actions de professionnalisation et d'adaptation aux postes de travail, services en gestion des ressources humaines pour les entreprises.

Dates de création :

PLIE du Vendômois 1997